est équitable, parce qu'il est incontestable que la détention de devises étrangères comporte un risque.

Je ne crois pas qu'on puisse demander à une banque d'émission, obligée de conserver une grande quantité de devises, de courir ce risque qui portait sur 36 milliards de francs de devises étrangères.

Au moment de la stabilisation, la Banque de France avait 28 milliards d'or et 8 milliards de devises. Aujourd'hui, elle a une encaisse or qui dépasse le total de ces deux postes. La Banque de France a donc bien converti ces devises en or. Nous voyons toutes les ressources du monde entier affluer sur la France. Il a donc été impossible de dégonfler le poste de devises, tandis que le poste or augmentait. Sous la pression brutale des circonstances, la Banque de France n'a pas pu continuer sa politique de déflation en matières de devises.

M. P. Laval demande que la suite du débat soit portée à ce soir. Il en est ainsi décidé.

La séance est suspendue à 19 h. 45.

LA SÉANCE DE NUIT

La séance est reprise à 22 h. 5.

M. Cachin, au nom de la fraction communiste, déclare qu'il n'admet pas que la Banque de France tende la main aujourd'hui, alors qu'elle n'a pas partagé ses bénéfices.

M. Germain Martin défend l'opération quant à son principe, mais formule des réserves quant aux modalités. Si le compte divers n'est pas communiqué à la Chambre ou à la Commission dans cette séance, plusieurs de mes amis et moi, dit-il, ne pouvons voter la convention.

M. Jacques Stern, député des Basses-Alpes, rappelle sa demande de renvoi du projet à la Commission.

M. Flandin demande à la Chambre de s'opposer au renvoi.

Le Gouvernement a fait son devoir, il a défendu le crédit public et je vous demande de faire le vôtre.

M. Germain Martin. — J'affirme qu'il serait honteux d'avoir un souci d'ordre politique ce soir, mais j'en ai un autre. Je respecte l'autorité de M. Poincaré, mais il y a des différences de circonstances. On nous accuse de curiosité malsaine parce que nous voulons regarder dans le compte divers. S'il n'y a pas de comptes mystérieux, pourquoi refuser de nous les communiquer. Je m'étonne que M. le Ministre ait voulu rabaisser le débat.

M. Laval pose la question de confiance et l'emporte par 307 voix contre 274

M. Pierre Laval demande à la Chambre de repousser le renvoi et pose la question de confiance.

Le renvoi à la Commission est repoussé par 307 voix contre 274.

HITLER FAIT CONSTRUIRE UNE FLOTTE AÉRIENNE

Berlin, 14 décembre. — La « Welt am Montag » annonce que Hitler fait construire en ce moment, à l'aide de fonds dont on ignore la provenance exacte, une grande flotte aérienne.

Il a passé commande aux ateliers de construction Albatros, de Berlin (Johannisthal), de vingt-cinq avions ultra-rapides, dont un certain nombre ont été livrés. Des commandes supplémentaires suivraient à brève échéance.

Les ministres de l'Intérieur et des Communications du Reich déclarent qu'ils n'ont pas le moyen d'interdire aux nazis de posséder une flotte aérienne particulière, tout le monde pouvant, en Allemagne, acheter un avion pour peu que la construction de l'appareil réponde aux prescriptions de l'Institut d'aérodynamique.

M. Winston Churchill est blessé dans un accident d'auto

New-York, 14 décembre. — M. Winston Churchill a été renversé par une automobile et a du être transporté à l'hôpital.

Le nouvel uniforme de la Garde républicaine espagnole

(Wide World photos.)

Dès son élection à la présidence de la République espagnole, le Président Alcala Zamora *a fait adopter un nouvel uniforme qu'il créa pour la Garde républicaine. Voici un aspect du nouvel uniforme, avec le casque et la cuirasse.*

— Le chauffeur Georges Martin, auteur du meurtre que nous avons relaté, rue Danton, à Levallois-Perret, a succombé à l'hôpital Beaujon, à Paris.

Monsieur de la Trappe (1)

M. le vicomte E. du Jeu, à qui nous devons une fine monographie de Sainte Jeanne de Chantal, nous présente cette année dans un raccourci vigoureux et élégant une autre figure du XVIIe siècle, très célèbre et très discutée en ce temps-là, celle de l'abbé de Rancé, fondateur ou plutôt réformateur des Cisterciens dits Trappistes.

Entré tout jeune dans les ordres, il fut comblé de prébendes et de bénéfices par la munificence de son parrain, le toute-puissant cardinal de Richelieu. Son instruction avait été soignée : trois maîtres lui enseignèrent à tour de rôle la religion, le latin et le grec. A douze ans il traduisait Anacréon ; à treize, il composait un traité sur l'excellence de l'âme ; à la Sorbonne, en théologie, il brillait au point d'éclipser à son examen de licence son émule, qui devait être le grand Bossuet.

A vingt-cinq ans il était un gentilhomme dans toute la force du terme, « taille bien prise, le nez grand et bien tiré, des yeux pleins de feu, bref tous les agréments qu'on peut souhaiter ». Mais cet ecclésiastique était homme du monde autant qu'homme d'Eglise. Il aimait le plaisir, surtout la chasse, avec passion, et de bonne foi il pensait qu'entre ses goûts et sa profession il n'y avait pas d'animosité.

Mais petit à petit Rancé s'engageait sur le chemin de Damas. Un dégoût du monde le saisit brusquement. Il se démet de ses grasses sinécures. Il fuit les relations mondaines. Il veut mener la vie d'un prêtre sérieux, sans pourtant aller jusqu'au froc monacal. Mais, comme dit Sainte Beuve, ce n'était là qu'un repos sur la colline ; et il ne tardera pas à monter plus haut. Il s'éprend soudain pour le cloître d'un amour ardent. Il rompt les derniers liens qui le rivaient au siècle, et dans la solitude de la Trappe — le seul bien qu'il eût conservé — il commence à pratiquer lui-même, avant de les faire accepter aux autres, les effrayantes austérités qui dès lors s'associent à son nom et à sa règle (mai 1664).

On se doute bien qu'une conversion si radicale ne fut pas sans faire de bruit. Port-Royal en avait vu de plus notoires peut-être ; mais les Jansénistes, même les plus rigides, ne déclaraient pas à leur corps la guerre inexpiable que lui faisaient l'abbé de la Trappe et ses religieux. De là maint scandale pharisaïque parmi les Tartufes dont cette époque pullulait. Bientôt se fit une véritable levée de boucliers lorsque parut en mars 1683 le *Traité de la sainteté et des devoirs de la vie monastique*. M. de Rancé y donnait sa notion du véritable religieux, puis il traitait de la perfection de l'état monastique, et des moyens d'y atteindre. A sa doctrine rien n'eût été à reprendre s'il n'avait exclu du programme de ses moines toute culture intellectuelle proprement dite, sous couleur qu'ils ne sont point destinés à être des docteurs mais des pénitents ; leur vraie science « c'est d'aimer J.-C., de porter sa croix, de le suivre et de lui plaire ».

On sait comment les Bénédictins de Saint-Maur se crurent visés par ce langage, et que le plus illustre des leurs, Mabillon, releva le gant avec une force d'argumentation singulière dans son docte et judicieux *Traité des études monastiques* (1691), dont la lecture est profitable même au XXe siècle. La controverse fit tache d'huile ; l'on remplirait les rayons d'une petite bibhothèque en y installant tous les écrits où les disputeurs se rangeaient derrière l'un ou l'autre des deux antagonistes. Quand cette belle fureur écristique se fut calmée, on s'aperçut que les deux thèses qui s'affrontaient avaient chacune leur part de vérité. Rancé voulait former ses disciples sur le modèle des cénobites des déserts orientaux. Mabillon pensait que l'institution primitive avait évolué en même temps que l'Eglise ; qu'à des besoins nouveaux devaient répondre des occupations nouvelles ; que si les moines de jadis avaient sauvé les œuvres de la Grèce et de Rome et perpétué ce que la civilisation antique avait de meilleur, aucune raison ne s'opposait à ce qu'ils se servissent, aujourd'hui ainsi qu'au moyen âge, de la science comme un instrument pour mener les âmes à Dieu. C'était une question d'espèces et d'aptitudes différentes. Ainsi l'entendirent les deux éminents religieux réconciliés (1693).

Personne d'ailleurs n'inquiéta l'abbé de Rancé ni la Trappe. La règle conserva sa rudesse. De près et de loin on vint s'édifier au spectacle de cet ascétisme d'un autre âge. Et quant à M. de Rancé, entouré de l'estime et de l'admiration de ses contemporains, il mourut le 27 octobre 1700. Il avait, dit M. du Jeu, noyé les fautes de sa jeunesse « dans quarante ans d'une pénitence dont la seule évocation fait frissonner les mondains ».

L.

(1) Chez Perrin (12 fr.).

Le chômage aux Etats-Unis

New-York, 14 décembre. — La Fédération américaine du travail annonce que bien que depuis deux mois l'accroissement du chômage ait été enrayé, on estime à 20 % de la normale le nombre des chômeurs dont le nombre s'élèvera probablement à 7 millions et demi en janvier prochain.

D'autres autorités estiment que leur total se montera à 9 millions.

Un immeuble est affecté, à Roubaix, à l'œuvre de rééducation des Mutilés

Etablies au lendemain de la guerre, l'une d'elles fut même créée en 1916, les écoles de rééducation professionnelle des mutilés se répartissent actuellement au nombre de neuf sur notre territoire, dont une à Tourcoing depuis 1919, au quartier de la Bourgogne.

Cette œuvre de rééducation des mutilés dépend directement de l'Office national des mutilés et du ministère des Pensions.

Elle s'efforce de réparer les ravages qu'ont causées les blessures de la guerre et même les accidents du travail dans un organisme qui a besoin de réadapter ses forces à l'exercice d'un métier choisi parmi ceux qui s'accordent le mieux aux constitutions affaiblies ou aux corps mutilés.

Cependant, les besoins d'extension du sanatorium du quartier de la Bourgogne, à Tourcoing, obligèrent l'école de rééducation de cette ville à chercher un autre endroit où elle pourrait abriter ses services et ses pensionnaires, et c'est pourquoi, la direction a jeté son dévolu sur un vaste immeuble édifié au numéro 35 de la rue du Général Sarrail, à Roubaix. Mais aussi vaste soit-elle, la maison de maître sise à cet endroit, ne pouvait contenir tous les ateliers où apprennent à se perfectionner dans un métier nouveau, les assistés de l'Etat, du département ou de la commune.

Aussi, le parc de la propriété a-t-il été aménagé de telle sorte que l'on puisse construire, chose faite à l'heure actuelle, sur toute sa longueur et sur la moitié de sa superficie, un nouveau bâtiment réservé aux ateliers au rez-de-chaussée, et aux dortoirs, à l'étage.

Quels sont exactement les assistés qui ont droit aux avantages de la rééducation professionnelle?

Le dévoué M. Alricq, grand mutilé lui-même, et directeur du centre, à Roubaix, a bien voulu nous le préciser.

Ce sont tout d'abord les mutilés de guerre, les victimes civiles de la guerre, les anciens combattants, les mutilés victimes d'accidents de travail; et, à titre exceptionnel et ouéreux, les infirmes de naissance.

C'est ainsi que le plus jeune élève de l'Ecole compte quinze ans et le plus âgé, cinquante-sept ans.

Près de deux cents élèves, dont pour la plupart l'âge a depuis longtemps dépassé celui auquel on est astreint à une scolarité normale, suivront à Roubaix les cours de rééducation, dès la fin de janvier 1932.

L'école de Roubaix, qui, comme toutes celles du même genre, est une école nationale, n'est pas, comme on pourrait le croire, uniquement réservée au département; son ressort s'étend au contraire sur seize départements différents dont le Haut-Rhin et la Seine-Inférieure, pour ne citer que les plus éloignés.

A l'intérieur de l'immeuble de la rue du Général Sarrail, les dispositions et l'affectation des différentes pièces seront les suivantes: Au rez-de-chaussée, les bureaux du service administratif, une salle de réunion et l'office; au premier étage, le réfectoire, les salles de cours de comptabilité, d'enseignement commercial et général, etc., et les bureaux du directeur; au second étage, les salles de cours de textile, l'infirmerie et la lingerie; enfin, au troisième étage, les appartements du directeur et de l'économe.

Nous avons écrit plus haut qu'un nouvel immeuble s'élevait dans l'ancien parc de la propriété qui se prolonge jusqu'aux jardins des maisons de la rue des Fabricants, où peut-être certain jour empièteront d'autres agrandissements de la construction actuelle.

Le nouvel édifice, haut de trois étages, a son rez-de-chaussée entièrement réparti en ateliers de mécanique, de métallurgie, de chaiserie, de vernissage, de menuiserie, d'horlogerie, de vannerie, de cordonnerie, de tissage.

Au milieu des ateliers, un vestibule donne accès par un escalier, aux étages où sont aménagés les dortoirs en vastes chambres de huit boxes, cloisonnées à mi-hauteur du plafond, et où seront disposés cent soixante-quatre lits.

Telle qu'elle est, l'œuvre qui s'adresse, on l'a vu, à un contingent d'artisans ou d'ouvriers du sort desquels il aurait été inhumain de se désintéresser, coûtera pour sa réalisation à Roubaix, environ deux millions.

Au bout d'un temps, variable suivant l'habileté ou les moyens physiques de l'assisté pourvu dès lors d'un métier moins épuisant pour lui, de nouveaux bras trouvent à s'employer, le pays et la société ayant, en quelque sorte, accordé à ceux qui l'avaient perdu à leur service, le moyen d'engager sur un nouveau terrain préparé à leur intention, la lutte pour la vie.

Encore un chauffeur de taxi attaqué et dévalisé

Paris, 14 décembre. — Vers 3 heures hier matin, des gardiens de la paix, qui effectuaient une ronde, remarquaient, rue José-Maria-de-Hérédia, un taxi à l'arrêt dont le chauffeur était affaissé sur son siège. Il portait de nombreuses plaies contusos à la tête et au bras gauche.

On transporta le blessé à l'Hôpital Laënnec, où il reprit ses sens et déclina son identité, Frédéric Aroix, âgé de 33 ans, demeurant 84, boulevard de Grenelle.

Il déclara avoir été assailli par deux clients qu'il avait « embarqué », boulevard Garibaldi, vers 22 heures. Les malfaiteurs l'auraient frappé à la nuque à coups de matraque et l'auraient dévalisé de son portefeuille renfermant 200 francs.

On se demande si M. Aroix n'aurait pas été victime d'une vengeance, car il y a une huitaine de jours, passant place Cambronne et ayant été témoin d'une agression, il avait alerté la police.

Cherry Rocher
LIQUEUR DE CERISES

Le crime de Chatou

(Wide Worl photos.)

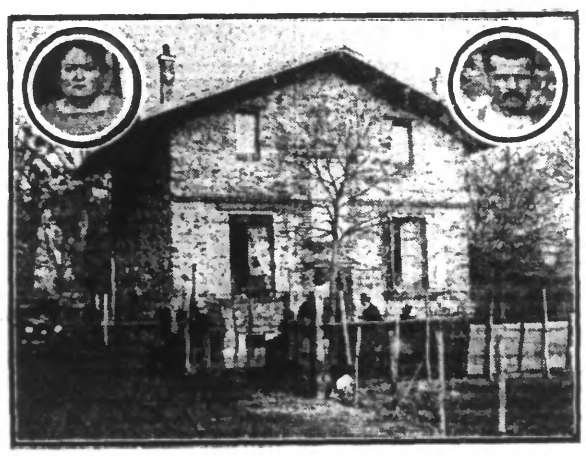

On sait que deux ouvriers agricoles ont été tués à coups de revolver par des bandits masqués, dans une ferme de l'île de Chatou (Seine-et-Oise). La fermière, Mme Hesse et trois ouvriers étaient réunis dans la cuisine et achevaient de dîner, quand la porte s'ouvrit encadrant deux individus masqués, armés de couteaux et de revolvers, qui ouvrirent aussitôt le feu, tuant deux des ouvriers. Mme Hesse et un des ouvriers échappèrent au massacre. On suppose que les meurtriers sont des ouvriers congédiés et qui ont agi par vengeance. Voici la ferme où le crime a été commis. En médaillon: Mme Hesse *et son ouvrier,* M. Pierre Reymond.

Aux mines de Drocourt un bloc de maçonnerie s'écroule sur un cage qui remontait trente ouvriers

UN TUÉ, HUIT BLESSÉS

Lundi, vers 2 heures du matin, s'effectuait la dernière remonte des ouvriers de la fosse N° 5 des Mines de Drocourt, à Méricourt. Trente mineurs avaient pris place dans la cage. Soudain, après environ trente mètres d'une ascension lente, un fracas énorme retentit dans le puits. Un bloc de maçonnerie venait de tomber sur la cage. Le mécanicien, qui avait entendu le bruit, arrêta la cage, qui était restée suspendue à son câble. Après quelques heures de travail, au cours desquelles les ouvriers étaient redescendus par les échelles de secours, on parvint à dégager la cage. Un mineur avait été tué et huit autres étaient contusionnés. La victime est un Polonais, François Batzak, 43 ans, marié et père de deux enfants, domicilié à Rouvroy-Nouméa.

Joffre condamne Napoléon qui est défendu par Zola

Saint-Domingue, 14 décembre. — Napoléon Bonaparte comparaissait dernièrement devant le Tribunal de Puerto-Plata, présidé par César-Hannibal Joffre. Il avait pour avocat Emile Zola.

Par une belle soirée, Napoléon Bonaparte, se sentant le vague à l'âme, entra dans un poste de factionnaires. Il fut bientôt dans les meilleurs termes avec le colonel et ses cinq hommes. Napoléon Bonaparte offrit trois litres de rhum. Chants patriotiques. Au plus fort de l'enthousiasme, Napoléon Bonaparte, esprit pratique, proposa une mirifique affaire au colonel: lui acheter pour quatre dollars les quatre fusils du poste. Marché conclu. Napoléon Bonaparte partit avec ses armes.

Or, Napoléon Bonaparte, comme le nom l'indique, avait des ambitions politiques. Ses quatre fusils lui servirent à tenter une sorte de 18 Brumaire.

Arrêté, Napoléon Bonaparte attribua son échec au mauvais état des fusils.

Ce fut sa seule excuse.

Son défenseur, Emile Zola, déclara que Napoléon Bonaparte était prêt à les restituer contre remboursement, moyennant une prime de deux dollars. Le juge, César-Hannibal Joffre, accepta. Seulement, Napoléon Bonaparte fut quand même condamné à six dollars d'amende pour tentative... de coup d'Etat.

...C'est une histoire de nègres.

Le naufrage du "Chasseur 96"

Quatre matelots échouent près de Constantine

Constantine, 14 décembre. — Quatre matelots du « Chasseur 96 » disparu au large de Bône, ont été retrouvés. Ce sont: le second maître mécanicien Maurice Lebrun, le quartier-maître Yves Lequellec, le gabier Pierre de Tenes, et le matelot indigène Yaya Belkacem.

Jetés à la mer lors du naufrage du « Chasseur », ils ont échoué les uns après les autres sur la plage samedi vers 14 heures. A travers les broussailles qui couvrent les dunes, ils sont arrivés d'abord à Mohta, puis ils ont rencontré un garde champêtre qui les a réchauffés et réconfortés, et chez lequel ils ont passé la nuit.

Le matin ils sont partis pour explorer la plage et ont découvert le corps d'un camarade, le matelot Guiit, qui était mort pendant la nuit de fatigue et de froid.

Il y aurait un autre mort perdu dans la brousse.

Le prix Nobel de chimie est mis sous séquestre

Stockholm, 14 décembre. — Selon le « Stockholm Tidningen », un incident s'est produit à propos de la visite à Stockholm du professeur allemand Bergius, qui venait recevoir le prix Nobel de chimie.

Un capitaine nommé Bjoerklund avait acquis en Allemagne une lettre de change de 28.000 couronnes tirée par le professeur Bergius, mais vendue frauduleusement par son agent d'affaires, un avocat allemand, qui se suicida ensuite. Le professeur Bergius refusa de payer.

Le capitaine Bjoerklund demanda alors la mise sous séquestre de la moitié du montant du prix Nobel de chimie. Le procès a été ajourné et des négociations ont été entamées en vue d'arriver à une transaction. Il semble, en effet, probable que les prétentions du capitaine Bjoerklund, qui sont mal fondées, seraient repoussées par le tribunal.

— M. Gandhi est parti de Rome pour Brindisi, où il s'embarquera pour rentrer aux Indes.

Les candidats au siège de député de M. Louis Loucheur

On cite comme candidats au siège laissé vacant à la Chambre par la mort de M. Louis Loucheur, M. Léo Lagrange, avocat à la Cour d'appel de Paris, qui sera le candidat du parti socialiste et M. le docteur Leconte, secrétaire particulier de l'ancien ministre.

L'assemblée générale de la Fédération régionale des Syndicats horticoles à Lille

Les membres de la Fédération régionale des Syndicats horticoles ont tenu lundi, à 15 h. 30, au Palais-Rameau, à Lille, leur assemblée générale, sous la présidence de M. Guilbaut, conseiller général.

Dans son discours d'ouverture, le président se félicita de la cohésion qui existe au sein du Conseil d'administration, qui permettra d'agir opportunément pour le bien de la Fédération, dans les circonstances actuelles.

M. Jean Dorchies, secrétaire général, exposa la situation morale de la Fédération et montra pour nos horticulteurs la nécessité de se tenir toujours en éveil pour la défense de leurs intérêts.

M. Niese, trésorier, donna lecture du rapport financier qui fut adopté, puis M. Dorchies donna communication des vœux déposés par lui à la Chambre d'agriculture du Nord en matière douanière et relatifs aux produits d'horticulture en général.

Après un échange de vues entre les membres du bureau, M. Matte, directeur de la Renaissance Agricole, fit une causerie sur la question douanière et M. Lenfant, professeur d'horticulture, rappela que certaines conditions doivent être remplies pour les importations de conifères et recommanda aux exportateurs de produits de pépinières et de plants de pommes de terre de se faire inscrire au Ministère de l'Agriculture pour obtenir le contrôle sanitaire des produits exportés.

Enfin, un vœu a été adopté, demandant que soit renouvelé le contingentement en ce qui concerne les fleurs coupées d'importation et que cette mesure soit étendue à tous les produits horticoles maraîchers.

Une délégation de chômeurs s'est rendue lundi à la Mairie de Lille

Lundi, à 11 h., de nombreux chômeurs lillois se sont rendus en cortège à la Mairie afin de présenter leurs revendications.

Plusieurs manifestants portaient des pancartes. Sur l'une d'elles, ces mots étaient inscrits: « 12 fr. par jour au minimum comme indemnité de chômage ».

Les chômeurs réclament la distribution des allocations dans les dispensaires du Bureau de Bienfaisance de la ville, ainsi que le chauffage des salles de réunion. Ils ont demandé également l'interdiction des expulsions de locataires.

Ces différentes questions seront examinées par la municipalité.

On a entrepris à Arras des fouilles en vue de découvrir 300.000 fr. en or que des pillards allemands avaient cachés en 1914

Des fouilles ont été commencées dans le jardin du palais Saint-Vaast, à Arras, pour rechercher une somme de 300.000 francs en or qui a été cachée au début de la guerre par des pillards allemands, lors de l'occupation temporaire de la ville d'Arras. Ces fouilles ont été autorisées à la suite d'une enquête de la sûreté générale, elles sont placées sous le contrôle de l'administration préfectorale, en présence du polonais Kalkinski qui a indiqué l'existence de cette somme et son emplacement.

Ce soir, les travaux n'avaient encore donné aucun résultat.

Un enfant est brûlé vif, dans la Somme

Profitant de l'absence de sa mère, le jeune Joseph Blimont, de Roye (Somme) alluma des brindilles de bois et mit le feu à ses vêtements.

Son frère aîné parvint à éteindre les flammes qui entouraient le garçonnet, mais ses blessures étaient tellement graves qu'il expira quelques heures plus tard.

Un cheval prenant peur tombe à l'eau, à Oye-Plage. Un bébé est noyé

Dimanche soir, à Oye-Plage, un cheval attelé à une voiture dans laquelle se trouvaient M. et Mme Prévost et leurs deux enfants, prit peur et s'emballa. Il se jeta dans un cours d'eau profond d'un mètre, se trouvant à proximité, M. et Mme Prévost et l'un des enfants ont pu se sauver, mais le second, âgé d'un an, a disparu dans l'eau et on n'a pu le repêcher que lundi matin.

POUR LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, 14 décembre. — Des députés appartenant à divers partis politiques ont déposé une proposition de loi tendant à accorder une dotation annuelle de 200.000 francs aux anciens présidents de la République, avec réversibilité de la moitié de cette dotation sur la tête de la veuve ou des enfants jusqu'à leur majorité.

Dernière Heure

Une déclaration de M. Mellon sur les dettes de guerre

Washington 14 décembre. — Voici le texte d'une déclaration de M. Mellon sur les dettes interalliées:

— Il ne doit pas y avoir d'erreur d'interprétation au sujet des recommandations adressées par l'administration au Congrès en ce qui concerne les sommes qui nous sont dues par des gouvernements étrangers et la réinstitution de la World War Foreign Debt Commission.

L'administration est opposée à l'annulation des dettes. Aucune des recommandations adressées par elle au Congrès n'envisage cette solution. C'est toutefois le devoir de ceux qui détiennent le pouvoir de tenir compte des réalités et il ne faut pas nous dissimuler que quelques-uns de nos débiteurs ne sont pas en mesure de faire entièrement face à leurs obligations envers nous jusqu'à ce que des mesures pratiques aient été prises en vue du relèvement économique général.

Il ne faut pas nous dissimuler non plus que la position de certains autres de nos débiteurs est tellement transformée qu'il faut prendre en considération leur situation présente en tenant compte des circonstances.

M. Mellon examine ensuite la situation particulière de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Hongrie et de l'Allemagne et conclut:

— Ces exemples suffiront sans doute à démontrer que nous en tenir à la lettre de notre contrat et refuser d'examiner les faits, ce serait manquer à notre responsabilité civile vis-à-vis des débiteurs dont nous avons entrepris nous-mêmes de déterminer la capacité de paiement.

La situation de nos débiteurs a été considérablement modifiée au cours de ces deux dernières années. De nouveaux problèmes en ce qui concerne ces dettes vont se poser au cours des prochains mois.

Renseignements Commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 14 décembre.

Importations, 2.620: Américain, hausse 16; Brésilien, hausse 16; Egyptien, hausse 10 à 20.

	New-York		Nouv. contr.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Disp....	5.15	5.15	—.—	—.—	5.99	5.99
Déc.....	5.07	5.08	—.—	—.—	5.98	5.96
Janvier	5.09	5.09	—.—	—.—	6.02	6.00
Février	5.9	5.09	—.—	—.—	—.—	—.—
Mars....	6.18	6.18	—.—	—.—	6.20	6.18
Avril...	6.24	6.27	—.—	—.—	—.—	—.—
Mai.....	6.34	6.36	—.—	—.—	6.39	6.35
Juin....	6.14	6.14	—.—	—.—	—.—	—.—
Juillet..	6.37	6.41	—.—	—.—	6.38	6.35
Août...	6.45	6.52	—.—	—.—	—.—	—.—
Sept....	6.54	6.52	—.—	—.—	—.—	—.—
Octobre	6.52	6.50	—.—	—.—	6.79	6.77
Nov....	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 31.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 13.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 11.000; Japon et Chine, 15.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 87.71; sur Bruxelles, 247.00; Etats-Unis banque, 5 3/4 à 6; Prêt à court terme, 3 1/2 à 6.

New-York : Sur Paris, 3.92 5/8; Câbles transf., 3.45 1/2; sur Bruxelles, 13.90 1/2.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, [illegible] A terme : Sur décembre, 1.83; janvier, [illegible] mars, 114; mai, 118; juillet, 124; septembre, 129; octobre, 131; décembre, [illegible] — Ventes: 14.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 14 décembre. — Après un début irrégulier malgré une activité de bon aloi, des gains assez substantiels sont réalisés. Cependant, le mouvement de réalisation reprend le dessus et l'on tombe rapidement au-dessous des dernières cours de samedi. Tous les premiers gains sont à peu près répandus et l'on enregistre des reculs de 2 à 3 pts. Les ferroviaires ont longtemps résisté mais finalement c'est le groupe qui abandonne le plus de terrain. Clôture lourde.

LES VENTES DE LAINES

Londres, 14 déc. — Marché plutôt calme. Cours inchangés. Anglais et Allemands principaux acheteurs. On a retiré environ 15 %.

Une nouvelle taxe anglaise à l'importation

Londres, 14 décembre. — Le « Daily Express » croit savoir que M. Runciman, ministre du Commerce, et M. Horebelisha, secrétaire parlementaire au ministère du Commerce, se sont rencontrés pendant le Week-End avec les représentants de l'industrie cotonnière de Lancashire.

Aucune décision n'a été prise à la suite de cet entretien, mais les représentants de cette industrie espèrent que le ministère du Commerce va dès aujourd'hui imposer un droit à l'importation sur les articles dans la composition desquels entre le coton.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 15 décembre 1931 N° 33.

Le Mystère de Malbackt

PAR

MAX DU VEUZIT

— Et vous souffrirez doublement à cause de moi ! fis-je à travers mes larmes. Vous aviez raison, jadis, de me défendre de m'occuper de vous. La malchance me poursuit... rien de ce que je fais pour vous porter secours ne me réussit. Au contraire, j'augmente encore le poids de vos tourments...

Au lieu de me plaindre, vous devriez me haïr comme avant...

Il m'attira brusquement près de lui et s'écria :

— Taisez-vous, Marguerite ! Oubliez tout ce que j'ai pu vous dire autrefois; mon cœur était mort, alors... il s'est réveillé depuis.

Vous avez été mon étoile dans les ténèbres qui m'enveloppaient de toutes parts. Vous m'avez sauvé de moi-même en me rendant à la foi et à l'espérance.

Je crois maintenant au dévouement, au bonheur, à l'amitié, à l'amour !... Je crois à tout ce qui est bon et généreux parce que votre bonté et votre générosité ont dépassé en sublime tout ce que l'imagination peut évaluer.

Mon âme est sortie du tombeau où la tyrannie d'un monstre à face humaine l'avait fait entrer; vous qui avez accompli une telle résurrection, soyez bénie !... Je vous vénère.

Cessez de croire à la possibilité d'un reproche de ma part sur l'insuccès de vos tentatives de délivrance. Si je souffre en cet instant, c'est pour vous et non pour moi ; pour vous qui allez être condamnée à l'horrible supplice de la faim... pour vous que je voudrais libre, tranquille, heureuse...

Il se tut soudain, et relâchant son étreinte, il parut écouter.

— N'avez-vous rien entendu ? me demanda-t-il à voix basse.

— J'ai cru entendre un grand cri, fis-je sur le même ton.

— Moi aussi... Serait-ce Evérard Dunbuy qui reviendrait ici ?

— Je ne crois pas... C'était comme un cri de lamentable détresse ou un appel d'horrible anxiété.

— A cette profondeur, les moindres bruits prennent des tons effrayants, expliqua-t-il. Je ne distingue plus rien ; nous nous serons trompés.

Nous écoutâmes encore quelques instants ; puis, mettant notre fausse alerte sur le compte d'une erreur de nos oreilles, nous allâmes nous asseoir, l'un près de l'autre, sur le rebord de l'étroite couchette de fer dressée dans le fond du cachot pour servir de lit au prisonnier.

La lanterne, toujours allumée, fut placée devant nous sur un escabeau de bois.

Roland exigea de moi l'histoire de ma vie toute entière et je la lui racontai le plus succinctement possible car elle n'avait rien de particulièrement amusant. Elle ne devenait vraiment intéressante que depuis mon arrivée à Malbackt ; or, mon ami connaissait cette dernière phase presque aussi bien que moi-même.

Quand j'eus satisfait sa curiosité, il me fit connaître par suite de quelles douloureuses circonstances, il était devenu la victime de l'infâme Dunbuy.

Contre mon attente, j'appris que celui-ci était bien son oncle puisqu'il avait épousé la propre sœur de la comtesse de Globerry, laquelle sœur était morte après quelques mois de mariage, presque vers le même temps où le père de Roland perdait la vie dans un terrible accident de chasse dont les journaux parlèrent beaucoup sur le moment.

Ce double décès rapprocha Evérard Dunbuy, homme de position obscure et de fortune nulle, de sa riche et puissante belle-sœur avec laquelle il n'avait pour ainsi dire jamais eu de relations suivies.

La comtesse de Globerry était une femme de grand cœur et de haute intelligence, mais, malheureusement, de caractère faible !

En quelques mois, le fourbe Dunbuy eut captivé la confiance de la trop généreuse veuve. Il devint d'abord un commensal assidu dans la maison de celle-ci jusqu'à ce qu'à force d'adresse, il réussit à s'y installer pour toujours.

Quoique assuré désormais d'une vie large et facile, le misérable voulut plus encore.

L'immense fortune de Roland qui n'avait que douze ans à cette époque le fascinait.

Pour pouvoir en jouir librement, en disposer à sa guise, il alla jusqu'au crime. La comtesse de Globerry étant tutrice légale de son fils, il la fit disparaître par le moyen du poison et se fit nommer tuteur à sa place.

L'agonie de la malheureuse femme fut atroce. A sa douleur physique s'ajoutèrent des tourments moraux.

A la porte du tombeau, ses yeux s'ouvraient en grand et elle démêlait le véritable caractère de son beau-frère. Elle apercevait son ambition effrénée, sa soif d'argent pour la satisfaction de laquelle il ne reculerait devant rien, ses manœuvres homicides dont elle était la première victime ; elle entrevoyait le sort affreux de son fils, proie facile entre de telles mains cupides.

Dunbuy s'aperçut de la clairvoyance de la mourante. Craignant que son crime ne devînt inutile, il éloigna tout le monde de la chambre où elle agonisait afin de l'empêcher de parler.

Le petit Roland resta seul auprès de sa mère qu'il chérissait de tout son cœur. Ce fut lui qui recueillit les accusations que la bouche maternelle portait contre le vil parent.

Il jura de tirer vengeance du meurtrier de celle qu'il avant tant aimée.

Mais que pouvait faire un faible enfant contre un être du caractère d'Evérard Dunbuy?

La lutte était trop inégale.

Quand le misérable comprit que les révélations de l'orphelin seraient dangereuses pour sa sécurité, il le séquestra, de façon qu'il ne put communiquer avec personne. En même temps, il répandait autour de lui le bruit d'un dérangement cérébral causé par la douleur de la perte cruelle que le petit venait de faire.

A cet endroit de son récit, j'interrompis Roland.

— Vous n'aviez donc aucun autre parent... pas même un ami qui s'intéressât à vous ? lui demandai-je.

— Si, il me restait encore d'autres membres de ma famille, mais aucun d'eux ne s'occupa de moi. Je n'ai jamais su par suite de quelles adroites manœuvres Evérard Dunbuy avait obtenu ce résultat.

— Pourquoi l'idée d'une séquestration vint-elle à l'esprit du misérable? interrogeai-je encore. Ne pouvait-il pas vous supprimer comme il l'avait fait pour votre mère?

— Impossible! Moi mort, la fortune passait dans d'autres mains; mais, dans aucun cas, elle ne pouvait lui revenir, cet homme n'étant mon oncle que par alliance.

— Ah! je comprends pourquoi il redoutait tant votre mort, il y a quelques semaines... Mais continuez, je vous prie...

— Que vous dirai-je encore? reprit Roland. Sous le prétexte de me changer d'air, afin de m'arracher à mes sombres souvenirs, mon bourreau m'amena ici, à Malbackt.

« J'y vécus solitaire comme en un cloître, libre pourtant entre ses hauts murs, jusqu'à ce qu'un jour, excité par toutes les rancœurs amassées au fond de mon âme contre le meurtrier de ma mère, j'accablai celui-ci d'insultes et de menaces.

« Furieux d'avoir été bravé et menacé par moi, il m'enferma dans le vieux donjon où vous m'avez aperçu la première fois.

« J'avais alors dix-sept ans. J'en ai trente à présent, c'est-à-dire qu'il y a treize longues années que, volontairement, l'infâme m'a rayé du nombre des vivants... »

Roland se tut, le front plissé sous le souvenir cruel des événements qu'il venait d'évoquer.

Je le regardais, les yeux baignés de larmes.

Il tourna la tête vers moi.

— Comme vous avez souffert, oh! mon ami! bégayai-je, la gorge contractée.

— Oui, atrocement!... jusqu'au jour où, comme un esprit céleste, vous m'êtes apparue pour la seconde fois au pied de ma prison... Vous souvient-il? Vous étiez sur le bord du glacis...

— Si je me souviens!... m'écriai-je. J'ai pleuré assez ce jour-là.

Il porta ma main à ses lèvres.

— Pardonnez-moi! J'étais plus malheureux que vous en cet instant... Vous ne me connaissiez pas, alors que moi je vous aimais déjà...

— Comment cela?... fis-je, incrédule.

— Chaque fois que Piercy venait me visiter, il me parlait de vous... Il ne tarissait pas d'éloges sur la fameuse Française dont tous les habitants de Malbackt raffolaient, si bien que sans vous avoir jamais vue, je vous connaissais beaucoup... De là à désirer vous apercevoir, à vous aimer même, il n'y avait pas loin; l'imagination suppléa à ce qui manquait.

— Pourquoi alors recevoir si mal mes avances?... Oh! cette lettre que vous m'avez jetée de votre fenêtre, comme elle me fit du mal! J'ai cru, sur le moment, que j'allais vous haïr...

— C'était ce que je cherchais... ce que j'ai toujours cherché depuis!

Je sursautai.

— Vous souhaitiez ma haine et vous dites m'avoir aimée depuis longtemps? m'écriai-je. Je ne comprends plus.

Il hocha la tête pensivement.

— Est-ce que je me comprends moi-même, à cette époque! murmura-t-il. Vous oubliez combien j'étais aigri contre tout ce qui v